

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

BURKINA FASO

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES

Projet de renforcement de la route communautaire CU2a section Gounghin – Fada N’Gourma – Piéga – Frontière du Niger

Le Burkina Faso a reçu de la Banque africaine de développement, du Fonds africain de développement, de la JICA et de l’Union Européenne, des prêts et des dons en vue du financement du Projet de renforcement de la route communautaire CU2a section Gounghin – Fada N’Gourma – Piéga – Frontière du Niger.

L’objectif sectoriel du projet est de contribuer au renforcement de l’intégration régionale et à la croissance des échanges intra régionaux de la zone UEMOA.

Les composantes du projet sont les suivantes :

A- TRAVAUX ROUTIERS

(i) Réhabilitation et bitumage du tronçon de route Gounghin – Fada N’Gourma – Piéga – Frontière du Niger (218 km) de la route nationale n°4 ; (ii) Contrôle et surveillance des travaux routiers ; (iii) Sensibilisation des populations de la ZIP et des usagers de la route au VIH/SIDA et à la préservation de l’environnement.

B- ACTIVITES CONNEXES

(i) Aménagement de voiries urbaines ; (ii) Aménagement de pistes connexes ; (iii) Campagne de sensibilisation sur le bon usage de la route : Information, sensibilisation et formation en sécurité routière et le Règlement 14 de l’UEMOA par l’ONASER ; (iv) Appui à l’autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes (dotation en matériels et d’équipements de transformation de productions, formation professionnelle à la gestion associative et assistance technique) ; (v) Contrôle et surveillance des activités connexes.

C- FACILITATION DES TRANSPORTS

(i) Construction et équipement de la station de pesage à basse vitesse de Nagréongo ; (ii) Etudes techniques détaillées et de fonctionnalité des Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ) de Mossipaga à la frontière du Burkina Faso et du Niger .

D- APPUI AU SECTEUR DES TRANSPORTS

(i) Etudes routières : RR1 Zorgho-Méguet-Salogo-Boulsa (54 km) ; (ii) Etudes routières : Route Frontière Côte d’Ivoire-Fourkoura-Baguera-Loumana-Sindou (69 km) et Sindou-Kankalaba-Sifarasso-Koloko (76 km).

E- GESTION DU PROJET

(i) Audit comptable et financier ; (ii) Formation et perfectionnement en comptabilité et à l’utilisation du logiciel ; (iii) Audit technique et de sécurité routière ; (iv) Suivi-évaluation des impacts socio-économiques ; (v) Suivi de la mise en œuvre du PGES ; (vi) Mise en œuvre et suivi des activités d’autonomisation socioéconomique des Femmes et des Jeunes par le FAPE ; (vii) Fonctionnement de l’agence d’exécution ; (viii) Indemnités et compensation pour pertes économiques ; (ix) Communication et visibilité du projet.

Toutes les acquisitions de biens, travaux et services de consultants du projet se feront selon les méthodes d’acquisition ci-dessous conformément au cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, édition octobre 2015 en utilisant les dossiers types d’appel d’offres appropriés. **Les dossiers d’appel d’offres devraient être disponibles à la mi-décembre 2017.**

Travaux

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

1. Seront acquis par voie d'appel d'offres international lancé pour les travaux routiers soumis au financement de la Banque conjointement avec d'autres bailleurs de fonds. Il s'agit de : l'acquisition des travaux de réhabilitation et renforcement du tronçon Gounghin- Fada N'Gourma-Piéga-Frontière du Niger décomposés en trois (03) lots distincts.
2. L'acquisition des travaux de construction et équipement de la station de pesage à basse vitesse de Nagréongo se fera par voie d'appel d'offres international lancé par la Commission de l'UEMOA sur appel d'offres régional.

APPEL D'OFFRES NATIONAL

3. Seront acquis par voie d'appel d'offres national les travaux d'aménagements connexes décomposés en plusieurs lots suivants : (i) travaux d'aménagement de voiries urbaines et (ii) travaux d'aménagement de pistes rurales.

Biens

APPEL D'OFFRES NATIONAL

Seront acquis par voie d'appel d'offres national lancé : (i) les matériels et d'équipements de transformation de productions dans le cadre de l'appui à l'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes.

Services

LISTES RESTREINTES

4. Seront acquis par voie de consultation sur la base de listes restreintes, les services de consultants pour : (i) Contrôle et la surveillance des travaux routiers et connexes.; (ii) Sensibilisation des populations de la ZIP et des usagers de la route au VIH/SIDA et à la préservation de l'environnement (iii) Etudes techniques détaillées et de fonctionnalité des Postes de Contrôle Juxtaposés (PCJ) de Mossipaga à la frontière du Burkina Faso et du Niger (iv) Etudes routières : RR1 Zorgho-Méguet-Salogo-Boulsa (54 km) ; (v) Etudes routières : Route Frontière Côte d'Ivoire-Fourkoura-Baguera-Loumana-Sindou (69 km) et Sindou-Kankalaba-Sifarasso-Koloko (76 km) et (vi) la Formation et perfectionnement en comptabilité et à l'utilisation du logiciel. Le mode de sélection des Bureaux sera basé sur la qualité et le coût (SBQC).
5. L'acquisition des services de consultants pour l'audit comptable et financier des comptes du projet ainsi que pour l'audit technique sera faite sur la base de liste restreinte et la méthode de sélection sera celle au moindre coût (SMC). L'audit couvrira l'audit des activités gérées par l'UEMOA et financées par la Banque. La publication des avis à manifestation d'intérêt pourraient être limitées au niveau national.

ENTENTE DIRECTE

6. Les services de consultants ci-après seront acquis par voie d'entente directe : (i) la campagne de sensibilisation sur le bon usage de la route : Information, sensibilisation et formation en sécurité routière et le Règlement 14 de l'UEMOA par l'ONASER ; (ii) le suivi-évaluation des impacts socio-économiques du projet avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ; (iii) le suivi de la mise en œuvre du PGES avec le Bureau National des Evaluations Environnementales (BUNEE) ; et (iv) la mise en œuvre et suivi des activités d'autonomisation socioéconomique des Femmes et des Jeunes par le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi

(FAPE).

Les consultants et les entreprises intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Pour les acquisitions lancées par la Commission de l'UEMOA
Pour acquisitions lancées par le Ministère des Infrastructures du Burkina Faso

Commission de l'UEMOA à travers le Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports

380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso ; 01 B.P. 543 - Ouagadougou 01,

Tel : (226) 25318873/76,

Fax : (226)25318872 ;

mail: commission@uemoa.int

Direction des Marchés Publics, (DMP-MI), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building

LAMIZANA, 3ème Etage,

Tél. : (226) 25 32 64 77 - 25 32 49 24 /

Fax : (226) 25 32 49 26

E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO